

1. BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise 2A2C - SIREN : 804558278														
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12								Néant ☐						
								Exercice N clos le 30/06/2025						
								Brut		Amortissements, provisions		Net		
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)								AA						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement		AB	16 529	AC	15 304		1 225					
		Frais de développement		CX		CQ								
		Concessions, brevets et droits similaires		AF	25 561	AG	16 918		8 643					
		Fonds commercial (1)		AH	15 000	AI			15 000					
		autres immos incorporelles		AJ		AK								
		Avances et acomptes sur immo. incorporelles		AL		AM								
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO								
		Constructions		AP	119 521	AQ	13 160		106 361					
		Install. techniques, matériel et outillages industriels		AR	6 809	AS	2 730		4 079					
		Autres immos corporelles		AT	562 006	AU	279 358		282 648					
		Immos en cours		AV		AW								
		Avances et acomptes		AX		AY								
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon méthode équivalence		CS		CT								
		Autres participations		CU	9	CV			9					
		Créances rattachées à participations		BB	3 450	BC			3 450					
		Autres titres immobilisés		BD	25	BE			25					
		Prêts		BF	10 500	BG			10 500					
		Autres immobilisations financières		BH	50 104	BI			50 104					
	Total (II)								BJ	809 514	BK	327 470		482 044
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		BM							
En cours de production de biens			BN		BO									
En cours de production de services			BP		BQ									
Produits intermédiaires et finis			BR		BS									
Marchandises			BT		BU									
CRÉANCES		Avances et acomptes sur commandes		BV		BW								
		Clients et comptes rattachés (3)		BX	1 213 297	BY	9 560		1 203 737					
		Autres créances (3)		BZ	26 395	CA			26 395					
		Capital souscrit appelé, non versé		CB		CC								
DIVERS		V.M.P. (dont actions propres:)		CD		CE								
		Disponibilités		CF	1 647	CG			1 647					
COMPTES DE RÉGULARISATION		Charges constatées d'avance (3)		CH	3 632	CI			3 632					
	Total (III)		CJ	1 244 972	CK	9 560		1 235 412						
	Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)		CW											
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM											
	Ecart de conversion actif (VI)		CN											
Total général (I à VI)								CO	2 054 485	1A	337 030		1 717 455	
(1) Droit au bail		15 000	(2) à moins d'un an		CP	50 104	(3) à + d'1 an		CR	0				
Clause de réserve de propriété - immob.			stocks				créances							

2. BILAN – PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise					2A2C - SIREN : 804558278		Néant ☐			
							Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé :					200 000	)	DA	200 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...							DB		
	Ecart de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence					EK	)	DC		
	Réserve légale (3)							DD	20 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles							DE		
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)					B1	)	DF		
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)					EJ	)	DG	40 525	
	Report à nouveau							DH	26 114	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)							DI	66 218	
	Subventions d'investissement							DJ	160 000	
	Provisions réglementées							DK		
	TOTAL (I)							DL	512 858	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs							DM		
	Avances conditionnées							DN		
	TOTAL (II)							DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques							DP		
	Provisions pour charges							DQ		
	TOTAL (III)							DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles							DS		
	Autres emprunts obligataires							DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)							DU	296 818	
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)					EI	)	DV	42 027	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés							DX	724 804	
	Dettes fiscales et sociales							DY	102 090	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							DZ		
	Autres dettes							EA	38 858	
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)							EB		
TOTAL (IV)							EC	1 204 598		
Ecart de conversion passif							ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)							EE	1 717 455		
RENOIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital						1B		
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)						1C	
			- Écart de réévaluation libre						1D	
			- Réserve de réévaluation (1976)						1E	
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme						EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an						EG	1 204 598	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP						EH	76 643	

5. IMMOBILISATIONS

Désignation de l'entreprise : <u>2A2C</u>										Néant ☐							
CADRE A - IMMOBILISATIONS										Valeur brute des immos au début de l'exercice		Augmentations					
										Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence		Aquisitions, créations, apports et virements de poste à poste					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement									TOTAL I	CZ	16 529	D8		D9	0	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II	KD	75 561	KE		KF	15 000	
CORPORELLES	Terrains										KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre							dont composants	L9		KJ	250 000	KK		KL	
		Sur sol d'autrui							dont composants	M1		KM	9 155	KN		KO	0
		Installations générales, agencements, aménagements des constructions							dont composants	M2		KP	5 366	KQ		KR	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels							dont composants	M3		KS	6 225	KT		KU	584	
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers								KV	253 890	KW		KX			
		Matériel de transport								KY	171 719	KZ		LA	0		
		Matériel de bureau et mobilier informatique								LB	205 029	LC		LD	0		
		Emballages récupérables et divers								LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours										LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes										LK		LL		LM		
	TOTAL III									LN	901 384	LO		LP	585		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence										8G		8M		8T		
	Autres participations										8U	9	8V		8W	3 450	
	Autres titres immobilisés										1P	25	1R		1S	0	
	Prêts et autres immobilisations financières										1T	56 304	1U		1V	8 000	
	TOTAL IV									LQ	56 338	LR		LS	11 450		
Total général (I + II + III + IV)										ØG	1 049 812	ØH		ØJ	27 035		
CADRE B - IMMOBILISATIONS										Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale ou évaluation par mise en équivalence			
										Par virement de poste à poste		Par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement									TOTAL I	IN		CØ	16 529	DØ		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles									TOTAL II	IO		LV	50 000	LW	40 561	1X
CORPORELLES	Terrains										IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre								IQ		MA	145 000	MB	105 000	MC	
		Sur sol d'autrui								IR		MD		ME	9 155	MF	
		Inst. Générales, agencements, aménagements des constructions								IS		MG		MH	5 366	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels										IT		MJ		MK	6 809	ML
	Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers								IU		MM		MN	253 890	MO	
		Matériel de transport								IV		MP	60 178	MQ	111 541	MR	
		Matériel bureau et informatique, mobilier								IW		MS	8 455	MT	196 574	MU	
		Emballages récupérables et divers								IX		MV	0	MW	0	MX	
	Immobilisations corporelles en cours										MY		MZ		NA		NB
	Avances et acomptes										NC		ND		NE		NF
	TOTAL III									IY		NG	213 633	NH	688 336	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence										IZ		ØU		M7		ØW
	Autres participations										IO		ØX		ØY	3 459	ØZ
	Autres titres immobilisés										I1		2B		2C	25	2D
	Prêts et autres immobilisations financières										I2		2E	3 700	2F	60 604	2G
	TOTAL IV									I3		NJ	3 700	NK	64 088	2H	
Total général (I + II + III + IV)										I4		ØK	267 333	ØL	809 514	ØM	

5 bis TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : 2A2C						Néant ☒	
Exercice N clos le 30/06/2025							
CADRE A		Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement		Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 – col. 2) – col. 5] (5)	
		Augmentation du montant brut immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Montant des suppléments amortissement (2)	Fraction résid. corresp. aux éléments cédés (3)		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)
		1	2	3	4		5
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. Industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurent à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD), à la ligne « Provisions réglementées ».							
CADRE B		DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - Fraction incluse dans la provision spéciale au début de l'exercice							
2 - Fraction rattachée au résultat de l'exercice						-	
3 - Fraction incluse dans la provision spéciale en fin d'exercice						=	
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.							

6. AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : <u>2A2C</u>												Néant ☐			
CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES						Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement						CY	21 974	EL	3 360	EM		EN	25 334		
Fonds commercial						RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles						PE	12 916	PF	1 139	PG	7 167	PH	6 889		
TOTAL I						RK	34 890	RM	4 499	RN	7 167	RO	32 223		
Terrains						PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre					PM	888	PN	3 531	PO	443	PQ	3 976		
	Sur sol d'autrui					PR	6 557	PS	415	PT		PU	6 972		
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions					PV	1 498	PW	713	PX		PY	2 211		
Installations techniques, matériel et outillage industriels						PZ	2 684	QA	46	QB		QC	2 730		
Autres immo. corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers					QD	623	QE	164	QF		QG	787		
	Matériel de transport					QH	77 749	QI	27 706	QJ	31 124	QK	74 331		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier					QL	98 182	QM	14 594	QN	1 725	QO	111 051		
	Emballages récupérables et divers					QP	60 101	QR	26 795	QS	1 898	QT	84 998		
TOTAL II						QU	248 282	QV	73 965	QW	35 190	QX	287 056		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)						ØN	283 172	ØP	78 464	ØQ	42 357	ØR	319 279		
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1		Colonne 2		Colonne 3		Colonne 4		Colonne 5		Colonne 6			
		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel		Différentiel de durée et autres		Mode dégressif		Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Installations gales., agencs. et aménag.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Installations techniques, matériel et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immo. corporelles	Inst. gales., agenc. et aménagements divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Matériel de bureau, informatique, mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation - TOTAL III		NL						NM						NO	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NP+NQ+NR)		NW				TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NS+NT+NU)		NY		TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ (NW-NY)				NZ	
CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES															
						Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunts à étaler										Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations										SP		SR			

7. PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : <u>2A2C</u>								Néant ☐		
NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice		
		1		2		3		4		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations	5		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretiens et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6		6G		6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participations	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U	44 060	6V	34 500	6W	9 560	
	Autres provisions pour dépréciation	6X		6Y	0	6Z	0	7A	0	
	TOTAL III	7B		TY	44 060	TZ	34 500	UA	9 560	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C		UB	44 060	UC	34 500	UD	9 560	
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	7 967	UF	34 500				
	- financières		UG		UH					
	- exceptionnelles		UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5ème du CGI								1O		

PROVISIONS POUR HAUSSE DES PRIX				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice



AUTRES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

PROVISIONS POUR IMPÔTS				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

AUTRES PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
Libellé	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice

8. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

Désignation de l'entreprise : <u>2A2C</u>										Néant ☐	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				MONTANT BRUT		À 1 AN AU PLUS		À PLUS D'UN AN	
						1		2		3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations				UL	3 450	UM	3 450	UN	0
		Prêts (1) (2)				UP	10 500	UR	10 500	US	0
		Autres immobilisations financières				UT	50 104	UV	50 104	UW	0
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux				VA	9 560	9 560		0	
		Autres créances clients				UX	1 203 737	1 203 737		0	
		Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie	(	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée	UO						
		Personnel et comptes rattachés				UY	2	2		0	
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ					
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				VM					
		Taxe sur la valeur ajoutée				VB	12 373	12 373		0	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés				VN					
		Divers				VP	0	0		0	
		Groupe et associés (2)				VC					
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	14 020	14 020		0	
		Charges constatées d'avance				VS	3 632	3 632		0	
TOTAUX						VT	1 307 379	VU	1 307 379	VV	0
RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice			VD	10 500				
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE					
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'1 an et 5 ans au plus		À plus de 5 ans		
					1	2	3	4			
		Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y						
		Autres emprunts obligataires (1)			7Z						
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)			VG	76 643	76 643	0	0		
		à plus d'1 an à l'origine			VH	220 175	220 175	0	0		
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	0	0	0	0		
		Fournisseurs et comptes rattachés			8B	724 804	724 804	0	0		
		Personnel et comptes rattachés			8C	13 789	13 789	0	0		
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	4 171	4 171	0	0		
		État et autres collectivités publiques			8E	14 578	14 578	0	0		
		Impôts sur les bénéfices			VW	69 552	69 552	0	0		
		Taxe sur la valeur ajoutée			VX						
		Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	0	0	0	0		
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J						
		Groupe et associés (2)			VI	42 027	42 027	0	0		
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	38 858	38 858	0	0		
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie			ZZ						
		Produits constatés d'avance			8L	0					
TOTAUX						VY	1 204 598	VZ	1 204 598	0	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice			VJ	0	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés, personnes physiques			VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice			VK	225 397					

9. DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Désignation de l'entreprise : 2A2C				Formulaire déposé au titre de l'IR				ET	Néant ☐	
I. RÉINTÉGRATIONS										Exercice N clos le 30/06/2025
BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE										WA 66 218
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés									WB
	Avantages personnels non déduc. (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amort. excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE			XE 6 073	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	6 073			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB	)			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états ou territoires non coopératifs non déductibles		XX	XW			
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI									XY
	Impôt sur les sociétés									I7 14 353
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL	Résultats bénéficiaires visés à l'art. 209B du CGI			L7	K7	
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15% ou 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'IR)					I8	
				- imposées au taux de 0%					ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées pendant les exercices antérieurs			- Plus-values nettes à court terme					WN	
				- Plus-values soumises au régime des fusions					WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XR
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT		Intérêts excédentaires		SU	Zones d'entreprises		SW	WQ		
								M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3
TOTAL I										WR 86 644
II - DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE
Quote-part dans les pertes subies par une sté de personnes ou un G.I.E.										WT
Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réint. ds les résultats comptables de l'exerc.										WU
Régime d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme			- imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'IR)					WV	
				- imposées au taux de 0 %					WH	
				- imposées au taux de 19 %					WP	
				- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieure					WW	
				- imputées sur les déficits antérieurs					XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19%									I6
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée									WZ
	Régime des sociétés mères et des filiales / Produit net des actions et parts d'intérêts:			(	Quote-part des frais et charges à déduire des produits nets de participation			2A	)	XA
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)									ZX	
Mesures d'incitation	Déductions autorisées au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-Mer									ZY
	Majoration d'amortissement									XD
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	France Ruralités Revitalisation – (FRR) (44 quindecies A)	HT	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2	J.E.I. (art. 44 sexies A)	L5	XF		
		ZFU – TE (art. 44 octies A)	ØV	S.I.I.C. (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA			
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité nouvelle génération (art 44 quaterdecies)	XC			
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art 44 septdecies)	PB				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)										XS
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (Ext 2)	(	Dont déduction exceptionnelle (art.39 decies)	X9	Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	YH	)			XG 2 446	
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	YA	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies C)	YC					
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	YB	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies D)	YD					
		Dont déductions exceptionnelles (art 39 decies F)	YI	Créance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI					
		Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies G)	YL							
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2
III - RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II
										XH 2 446
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables.				Bénéfice (I - II)		XI	84 198			
				Déficit (II-I)					XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)						ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)									XL	
RÉSULTAT FISCAL - BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT (ligne XO)						XN	84 198		XO	

DÉTAIL DES AUTRES RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	

DÉTAIL DES AUTRES DÉDUCTIONS DIVERSES	
credit d'impot mécénat	1 980
credit d'impot formation dirigeant	466

10. DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Désignation de l'entreprise : <u>2A2C</u>				Néant ☒	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficit restant à reporter au titre de l'exercice précédent				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (report lignes XB et XL du tableau 2058A)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler ci-dessous)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges					
Total des provisions pour risques et charges			8X		8Y
Provisions pour dépréciation					
Total des provisions pour dépréciation			9D		9E
Charges à payer					
Total des provisions pour charges à payer			9K		9L
Totaux (Cadre III)			YN		YO
Totaux à reporter au tableau 2058-A			ligne WI		ligne WU
CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)					
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations		Montant net à la fin de l'exercice
	L1				

11. TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : <u>2A2C</u>										Néant ☐						
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	20 860		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserves légales	ZB					
										- Autres réserves	ZD					
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	85 254			Dividendes		ZE	80 000					
	Prélèvements sur les réserves			ØE				Autres répartitions		ZF						
	Total I			ØF	106 114			Report à nouveau		ZG	26 114					
										Total II		ZH	106 114			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N		Exercice N-1				
ENGAGEMENTS	Engagements de crédit-bail mobilier			(	précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7	99 581		)	YQ	34 581	39 970		
	Engagements de crédit-bail immobilier											YR				
	Effets portés à l'escompte et non échus											YS				
DÉTAIL DES POSTES	AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	Sous-traitance										YT	59 115	270 559		
		Locations, charges locatives et de copropriété			(	dont loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois			J8	212 660		)	XQ	212 660	342 943	
		Personnel extérieur à l'entreprise											YU			
		Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)											SS	639 673	545 148	
		Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages											YV			
		Autres comptes			(	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES			)	ST	335 654	380 283	
		Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau 2052											ZJ	1 247 102	1 538 933	
	IMPÔTS ET TAXES	Taxe professionnelle, CFE, CVAE											YW	7 913	5 260	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			(	dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques			ZS			)	9Z	24 361	13 051	
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau 2052											YX	32 274	18 311	
TVA	Montant de la TVA collectée											YY	288 707	309 542		
	Montant de la TVA déductible comptabilisée au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations											YZ	217 597	196 779		
DIVERS	Montant brut des salaires											ØZ	137 398			
	Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition											ØS				
	Taux d'intérêts le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société											ZK				
	Numéro de centre de gestion agréé			XP				Filiales et participations : liste au 2059G prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI			ZR	Oui				
	Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice											RG				
	Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur											RH				
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre			JA				Plus values à 15%		JK			Plus values à 0%		JL	
								Plus values à 19%		JM			Imputations		JC	
	Groupe : résultat d'ensemble			JD				Plus values à 15%		JN			Plus values à 0%		JO	
								Plus values à 19%		JP			Imputations		JF	
	Si vous relevez du régime de l'intégration fiscale : indiquer 1 si société mère ou 2 si société filiale									JH			N° SIRET société mère		JJ	

12. DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS VALUES

Désignation de l'entreprise : <u>2A2C</u>					Néant ☐		
A – DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE (IMMOBILISATIONS)							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés			Valeur d'origine	Valeur nette réévaluée	Amortissements pratiques en franchise d'impôt	Autres amortissements	Valeur résiduelle
1			2	3	4	5	6
1	FOND DE COMMERCE LA PLAGNE		50 000			7 167	42 833
2	3008		22 492			16 144	6 348
3	BMW		20 000			18 167	1 833
4	LEXUS		20 089			7 980	12 109
5	MONITEUR		1 831			1 470	361
6	TRACEUR		749			255	494
7	MOBILIER		5 875			1 898	3 977
8							
9							
10							
11							
12							
B – PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
7		8	9	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	11
1	50 000	7 167	7 167				
2	15 000	8 652	8 652				
3	1 800	-33	-33				
4	12 000	-109	-109				
5	728	361	361				
6	5 875	1 898	1 898				
7							
8							
9							
10							
11							
12							
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale réévaluée afférente aux éléments cédés						
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés						
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale						
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement						
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT devenues sans objet...						
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant PMVLT						
19	Divers (détails à donner en extension 2)						
TOTAL			17 936				
Cadre A : + ou - valeur nette à court terme			A	B			C
Cadre B : + ou - valeur nette à long terme (ventilation par taux)							
Cadre C : autres plus-values taxables à 19%							

Autres éléments : divers		Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				Plus-values taxables à 19 %
		Court terme	Long terme			
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						

13. SUIVI DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

[illegible]

14. SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

Désignation de l'entreprise <u>2A2C</u>				Néant ☒		
Entreprises soumises à l'IS ou à l'IR: Rappel de la plus ou moins value nette de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8%						
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis)						
Entreprises soumises à l'IS: Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art.219 la sexies-0)						
I – SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU						
Origine		Moins-values à 12,8%		Imputations sur les PVLT de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins values à 12,8 %	
1		2		3	4	
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N					
	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					
II – SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS						
Origine		Moins-values		Imputation sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter
		à 19% ou 15%	à 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice	à 15% ou 19 %		
1		2	3	4	5	6
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

15. **RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME**
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

Désignation de l'entreprise : <u>2A2C</u>				Néant ☒			
I - SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-compte de la réserve spéciale des plus-values à long-terme				
			taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19%	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
Total 1 et 2		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
Total 4 et 5		6					
Montant réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II - RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS (5ème, 6ème, 7ème alinéas de l'article 39-1-5ème du CGI)							
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	Montants prélevés sur la réserve		Montant de la réserve à la clôture de l'exercice			
		Donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt				
1	2	3	4	5			

**2A2C**

Société à Responsabilité Limitée au capital de 200 000 €
ROUTE DES PLAGES, 83990 SAINT-TROPEZ
RCS de FREJUS B 804 558 278

**Extrait du procès-verbal d'assemblée générale ordinaire
de l'exercice clos le 30/06/2025*****Proposition de résolution et vote de l'affectation de résultat***

En date du 13/10/2025, a eu lieu l'assemblée générale ordinaire de la société. Entre autres résolutions, il a été adopté la résolution suivante :

~~~

**Résolution d'affectation du résultat**

Il est proposé l'affectation du résultat, à savoir :

**un bénéfice de 66 218 €**

De la manière suivante :

- Affectation de 6 218 € au compte Autres Réserves.  
- le compte Autres Réserves est désormais créditeur de 46 743 €.  
Affectation de 30 000 € au compte Report à Nouveau.  
- le compte Report à Nouveau est désormais créditeur de 56 114 €.

- Versement de 30 000 € en dividendes :  
- dont 30 000 € provenant du Bénéfice de l'exercice.

Ces dividendes sont éligibles à l'abattement fiscal de 40 % pour les personnes physiques y ayant droit, en application de l'article 158.3 du Code Général des Impôts.

**Mise aux voix, cette résolution est adoptée à l'unanimité.**